

**Renseignements /  
Inscriptions CQH module A  
Besançon, 6 / 7 / 8 nov. 2009**

*Pour de plus amples  
renseignements ou pour recevoir  
les dossiers d'inscriptions,  
contactez:*

**Comité Régional Handisport de  
Franche-Comté**

Maison Régionale des Sports  
3 av. des Montboucons  
25 000 Besançon

**Mail:**

**[franche-comte@handisport.org](mailto:franche-comte@handisport.org)**

**Julien COURGEY**

03 81 51 63 22 – 06 84 24 97 51

**Site Internet:**

**[www.handisport-franche-comte.org](http://www.handisport-franche-comte.org)  
En page « formation »**

## **Le Comité Régional Handisport F-C**



*Le Handisport en Franche Comté  
regroupe plusieurs activités sportives  
pratiquées par des personnes  
handicapées motrices, visuelles ou  
auditives en loisir ou en compétition.*

*Le Comité Régional Handisport de Franche Comté a  
pour missions :*

- l'organisation, la coordination, le développement et le contrôle des pratiques sportives pour les personnes handicapées physiques, visuels et auditifs
- la formation et le perfectionnement des cadres
- la représentation des groupes sportifs
- le développement des liens d'amitiés entre les associations sportives
- l'incitation à la création de nouveaux groupements handisport

*Localement, nous constatons une évolution des  
pratiques sportives :*

- des sections handisport s'ouvrent au sein des clubs sportifs valides
- de plus en plus de demandes variées en terme de pratique handisport loisir
- une réelle priorité dans la formation des cadres (bénévoles, dirigeants, salariés du mouvement sportif « valide » afin d'être en mesure d'accueillir notre public...)
- le secteur pleine nature est en plein essor
- ouverture vers les sports « fun »

## **Formation Fédérale Handisport**



**Certificat  
Qualification  
Handisport  
Module A**



**6  
7  
8  
nov.  
2009**



**Besançon  
Maison Régionale des Sports**

**[www.handisport-franche-comte.org](http://www.handisport-franche-comte.org)**

# Le Certificat de Qualification Handisport

Le CQH s'effectue en deux temps : un premier module théorique (module A, Besançon) d'approche du milieu du handicap et un second module spécialisé dans l'activité (module B) concernant plus particulièrement la pédagogie et le matériel adapté. Pour le module B, un calendrier fédéral vous sera transmis en fonction de l'activité souhaitée.

## Pour Qui?

Toute personne, licenciée à Handisport, titulaire d'un diplôme professionnel du champ sportif (BEES, BPJEPS) ou d'un diplôme fédéral équivalent en termes de prérogatives souhaitant accueillir, intégrer, encadrer des personnes handicapées motrices ou sensorielles dans leur spécialité sportive.

## Pourquoi?

- > Pour acquérir les connaissances générales relatives au handicap et à l'environnement institutionnel.
- > Pour acquérir les compétences nécessaires à la mise en place et l'animation de séances d'initiation, de perfectionnement ou d'entraînement (dans les limites des prérogatives de leur niveau d'encadrement valide) pour des personnes atteintes d'un handicap physique ou sensoriel.
- > Pour acquérir les compétences nécessaires au choix du matériel adapté à la pratique et au handicap.

## Comment?

Le titulaire du CQH encadre bénévolement ou professionnellement, selon son statut, un public atteint d'un handicap moteur ou sensoriel en toute connaissance de cause et en toute sécurité.

## Durée

Module A / Besançon : 3 jours (20 h)

## Compétences module A

### FEDERATION

> EC de présenter l'organisation fédérale de la FFH. > EC de présenter la commission sportive ou le département concerné.

### PUBLICS SPECIFIQUES

> EC d'expliquer les différents types de handicap. > EC d'expliquer les différentes précautions à prendre avant, pendant et après la pratique.

### L'ENVIRONNEMENT DE LA PRATIQUE SPORTIVE

> EC de se situer dans le contexte réglementaire. > EC d'analyser les facteurs sociétaux de développement de la pratique.

### LA PRATIQUE SPORTIVE HANDICAPEE

> EC d'expliquer les lieux de pratique sportive pour les personnes handicapées. > EC d'expliquer les bienfaits de la pratique physique ou sportive. > EC d'expliquer les ressentis sur la mise en situation de handicap

# CQH BESANCON 6, 7, 8 novembre 2009

## Contenus

### Les incontournables sur le plan médical sont :

**Pour la physiologie neurologique** : Neurone, SNC, hémisphères cérébraux, tronc cérébral, cervelet, moelle épinière, voie motrice principale, lésions, spasticité, syndrome lésionnel.

**Pour les pathologies** : Blessés médullaires, hémiplegies, IMC, SEP, syndrome cérébelleux, paralysies périphériques, hérédo dégénérescences spino-cérébelleuses, myopathies, amputations, fragilités osseuses, déficients visuels.

### Concernant les autres aspects :

Les définitions du handicap (OMS), les aspects psychologiques, les bienfaits de la pratique et le rôle de l'éducateur, le mouvement fédéral, l'itinéraire du pratiquant, les freins à la pratique, les facteurs de développement, le cadre législatif mais aussi d'autres points comme l'accessibilité, l'intégration et le projet individuel seront abordés.

## Les plus

Vous aurez l'occasion d'échanger avec l'ensemble des intervenants mais aussi avec des sportifs handicapés qui viendront témoigner de leurs parcours et répondre à vos questions. Des activités sportives en situation de handicap seront prévues en soirée à l'issue de chacun des 3 jours de formation pour les stagiaires qui le souhaiteraient. (Découvertes en basket fauteuil, handbike, torball, sarbacane, boccia, présentation matériel spécifique, ...)

## Intervenants

-Médecin  
-Kinésithérapeute  
-Ergothérapeute  
-Orthophoniste  
-Sportifs handicapés

-Professeurs APA pour déficient visuel, auditifs et moteur  
-Educatrice sportive APF  
-Chargé de mission Handisport

## Le cout pédagogique

-si pris en charge par organisme de formation: 400 €  
-si pas pris en charge: 180 €

## Hébergement / lieu de formation

Centre International de Séjour / 3 av. des Montboucons / 25 000 Besançon / à la charge du stagiaire / réservation au comité régional handisport